

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LANDRY JIVANN GLORIA AMAEL » en abrégé «
LJGA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE EN
FACE DU COLLEGE INTERNATIONAL LES VALLES, Lot 126,
Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LANDRY JIVANN GLORIA AMAEL »

en abrégé « LJGA »

Objet : Vente de matériel médical, cosmétique,
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE EN
FACE DU COLLEGE INTERNATIONAL LES VALLES, Lot 126,
Ilot 18

Dirigeant(s) M ASSOKO HONORE ABOUA ANGELO
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08082 du 20/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53720/GTCA/RC/2023 du 20/07/2023

